

# Activité de groupe sur les modes de scrutin

## Contexte

Afin de mettre un terme à d'importants mouvements sociaux qui secouent le pays, le Président de la République a décidé d'accepter leurs revendications en tirant au sort 300 Français. Vous faites partie de ces citoyens chargés de rédiger une nouvelle Constitution qui va ensuite être proposée à l'ensemble de la population par référendum.

## Consignes de travail

L'Assemblée Constituante doit notamment décider quel mode de scrutin organisera les élections législatives. Ils vous ont donc chargés de rédiger un rapport. Ce dernier devra montrer les avantages et limites des modes de scrutins majoritaires et proportionnels, et préconiser l'un d'entre eux. Vous trouverez sur les pages suivantes deux exercices à faire, qui vous permettront d'avoir les arguments nécessaires à la rédaction du rapport.

## Définir le rôle de chacun

Vous êtes dispersés en plusieurs groupes de réflexion. Vous devez désigner dans le vôtre :

- Un rédacteur chargé de prendre en notes les réflexions du groupe
- Un médiateur-planificateur chargé de poser les éventuelles questions à l'enseignant, et de veiller à la bonne gestion du temps imparti.
- Un animateur chargé de distribuer la parole, d'organiser les échanges, et veiller au respect des tâches à réaliser.

### Rédacteur

Nom : \_\_\_\_\_

### Médiateur-Planificateur

Nom : \_\_\_\_\_

### Animateur

Nom : \_\_\_\_\_

## Tâches à réaliser durant l'activité de groupe

Fait

1. Répartition des rôles au sein du groupe

2. Lecture de la grille d'évaluation de l'attitude pendant le travail de groupe

3. Exercice 1 : Comment le mode de scrutin influence la représentation politique ?

4. Exercice 2 : Comment le mode de scrutin influence l'organisation de la vie politique ?

5. Lecture de la grille d'évaluation du rapport

6. Structuration du rapport au brouillon en mobilisant les réponses aux exercices

7. Débattre du meilleur mode de scrutin

8. Vérifier que le brouillon correspond aux attendus de la grille d'évaluation + Rédaction du rapport au propre

# Exercice 1 : Comment le mode de scrutin influence-t-il la représentation politique ?

## Point méthode

Nombre de sièges au scrutin proportionnel = pourcentage des voix au premier tour  $\times$  nombre total de sièges à l'Assemblée nationale.

Puisqu'il ne peut pas y avoir de moitié de siège de député, on arrondit à l'entier supérieur si on a 5 ou + après la virgule.

Exemple : Le parti animaliste obtient 15% des voix au premier tour  $\rightarrow (15/100) \times 577 = 86,55 \rightarrow 87$  sièges

Groupes de partis politiques	Pourcentage de voix obtenues au premier tour	Nombre de sièges obtenus avec le scrutin majoritaire	Nombre de sièges que chaque parti obtiendrait avec le scrutin proportionnel
NPA - LO	0,77%	0	
La France Insoumise et Parti Communiste Français	14,02%	27	
Parti Socialiste et Parti Radical de Gauche et Divers Gauche	9,51%	44	
Ecologistes	4,30%	0	
LREM - MODEM	32,33%	348	
Les Républicains - UDI - DVD	21,56%	135	
Front National	13,20%	8	
Autres	4,31%	15	
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>577</b>	<b>577</b>

Source : Ministère de l'Intérieur, *Résultats définitifs des élections législatives de 2017*.

## Consignes

1) D'après le résultat des partis politiques aux élections législatives de 2017, calculez le nombre de sièges qu'ils auraient obtenu au scrutin proportionnel.

2) Quelle est la part (en %) des sièges obtenus par le groupe de partis majoritaire (celui qui a le plus de sièges) avec le mode de scrutin actuel ? Avec le mode de scrutin proportionnel ?

3) À l'aide d'un coefficient multiplicateur, calculez l'écart entre le nombre de sièges obtenus par le groupe France Insoumise - Parti Communiste Français avec le mode de scrutin actuel et le nombre de sièges obtenus par ce même groupe avec le mode de scrutin proportionnel. Faites une phrase avec le résultat.

4) Quel est le mode de scrutin dont la répartition des sièges à l'Assemblée nationale représente le plus fidèlement la diversité des opinions politiques des électeurs ?

# Exercice 2 : Comment le mode de scrutin influence l'organisation de la vie politique ?

Actuellement, les élections législatives [qui sont au scrutin majoritaire] sont calquées en France sur le système présidentiel [...]. Et au final, le premier emporte toute la mise [...]. Mais si ce système, qui renforce le bipartisme<sup>1</sup>, est justifié par une volonté de stabilité [qui permet une certaine efficacité de l'action politique], il est aussi très régulièrement remis en cause. Le modèle miroir serait donc la proportionnelle : chaque parti obtiendrait le nombre de sièges correspondant à son score de premier tour. Ce modèle est censé permettre à la plus grande part des groupes d'électeurs d'être représentés, même en faible proportion et apporter pluralité et dynamisme dans les rangs des députés. [...] En France, l'Assemblée nationale est élue à la proportionnelle sous la IIIe République [...] puis sous la IVe République (1946-1958) [...].

Le scrutin à la proportionnelle intégrale empêche quasi systématiquement qu'un groupe détienne la majorité absolue. Dans l'hypothèse d'une Assemblée élue à la proportionnelle, le parti majoritaire est donc contraint de former des coalitions pour gouverner. Pour ses détracteurs, ce système, en multipliant les partis représentés et les jeux d'alliances, favorise l'instabilité politique.

<sup>1</sup> Situation politique où, dans une démocratie représentative, seulement deux partis politiques sont en mesure d'obtenir la majorité au Parlement et des postes au gouvernement en alternance.

**Source :** Aurélie Delmas, Kim Hullot Guiot, « Proportionnelle à l'Assemblée : de quoi parle-t-on ? », in Libération, 13 juin 2017

## Consignes

1) Lisez le texte en surlignant ou soulignant avec des couleurs différentes les avantages et limites de chaque mode de scrutin.

2) À l'aide de l'activité précédente et des éléments surlignés, remplissez le tableau récapitulatif des avantages et limites des deux modes de scrutin.

## Tableau de synthèse des avantages et limites de chaque scrutin.

*Arguments à remobiliser lors la rédaction du rapport.*

	Scrutin majoritaire	Scrutin proportionnel
Avantages		
Limites		

# Grilles d'évaluations

 <b>Attitude pendant le travail de groupe</b>	<b>Points</b>
Travail dans le calme	/1
Investissement de tous dans la tâche	/1
Bonne coopération entre élèves	/1
Respect des rôles attribués à chacun	/1
Respect du temps imparti	/1
Total	<b>/5</b>

## Grille d'évaluation de la qualité du rapport

	<b>Attendus</b>	
Introduction	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition de ce qu'est un mode de scrutin</li><li>• Annonce des paragraphes</li></ul>	/2
Paragraphes 1 et 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Affirmation du mode de scrutin (1pt)</li><li>• Explicitation (2,5 pt)<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Définition du mode de scrutin concerné.</li><li>◦ Explication de ses avantages et de ses limites.</li></ul></li><li>• Illustration en citant rigoureusement la source (1,5 pt)<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Cite le texte avec des guillemets et explicite les propos.</li><li>◦ Compare des données statistiques et en tire une analyse.</li></ul></li></ul>	/5
Conclusion	<ul style="list-style-type: none"><li>• Affirmation du mode de scrutin préconisé</li></ul>	/1
Connecteurs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chaque paragraphe débute par un : "premièrement", "deuxièmement" etc. ou bien "tout d'abord", "ensuite", "enfin" etc.</li><li>• Un connecteur logique annonce le E (en effet) et un second le I (par exemple) au sein de chaque paragraphe</li></ul>	/1
Forme	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lisibilité</li><li>• Orthographe</li><li>• Syntaxe</li></ul>	/1
Total		<b>/15</b>